



Mesnills-sur-Iton, le lundi 16 mars 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, à la **Salle des Fêtes de DAMVILLE**

le VENDREDI 20 MARS 2026 à 19H30 selon l'ordre du jour suivant :

Secrétaires de séance

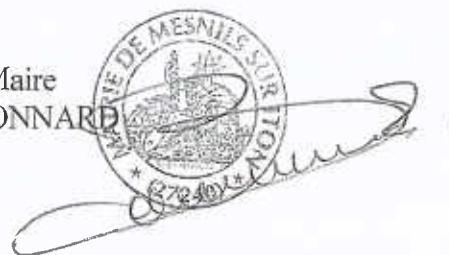
1. Installation du conseil municipal
2. Election du maire
3. Election des adjoints
 - 3.1. Nombre d'adjoints
 - 3.2. Election des adjoints
4. Election du maire délégué
 - 4.1. Nombre de maire délégué
 - 4.2. Election du maire délégué
5. Charte de l'Elu Local conformément à la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat
6. Envoi des convocations dématérialisées

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Toutefois, en cas d'empêchement, vous trouverez ci-dessous un pouvoir qui peut être adressé à la Mairie.

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Maire
Colette BONNARD





POUVOIR (*coupon à détacher*)

Je soussigné(e)

DONNE POUVOIR A

pour voter en mes lieu et place à la réunion du VENDREDI 20 MARS 2026